



PRÉFET DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 mars 2023

Une affiche et une appli pour mieux valoriser mes déchets

Recyclage, réemploi et revalorisation

L'État (la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement de La Réunion – DEAL - et l'Ademe) a réalisé, en partenariat avec le syndicat de l'importation et du commerce de La Réunion (SICR), un visuel d'information pour **mieux faire connaître les filières de déchets à responsabilité élargie du producteur (REP) opérationnelles à La Réunion.**

Qu'est-ce que c'est ?

Les filières REP sont des dispositifs de gestion, de collecte et de valorisation des déchets issus d'une gamme variée de produits à durée de vie limitée. Elles sont financées par l'éco-contribution appliquée lors de l'achat de ces produits.

Elles reposent sur le principe selon lequel les personnes qui assurent la mise sur le marché de ces produits sont aussi responsables de la prévention et la gestion des déchets pour garantir leur recyclage et leur valorisation en fin de vie.

Les filières REP ont pour objectif d'agir également sur l'ensemble du cycle de vie des produits (écoconception, prévention des déchets, allongement de la durée d'usage, gestion de fin de vie des déchets), afin d'économiser les ressources naturelles de la planète et de réduire les impacts environnementaux des déchets.

Elles permettent aussi de développer des emplois locaux et durables.

Une diffusion large















Ce visuel est distribué depuis le début de l'année 2023 par voie postale à l'ensemble des Réunionnais, afin de leur apporter une information simple et lisible pour les inciter à diriger leurs déchets valorisables vers les bonnes structures de collecte et non pas dans les deux poubelles usuelles des ordures ménagères.

Ce visuel invite également les Réunionnais à utiliser **une application et un site internet (www.dechets-rep.com)** qui lui permettra de géolocaliser les points de collecte de ces différents déchets.



RECYCLAGE, RÉEMPLOI, REVALORISATION

Des solutions existent pour mes déchets REP*

Mobiliers ménagers  <i>Je donne</i> à une association ou <i>Je dépose</i> en magasin <small>Dépot également possible en déchèterie</small>	Textiles d'habillement, linges de maison et chaussures  <i>Je donne</i> à une association ou <i>Je dépose</i> dans les bornes dédiées présentes sur le territoire (dans un sac fermé) <small>Dépot également possible en déchèterie</small>	Équipements (électriques et électroniques ménagers)  <small>En état de marche</small> <i>Je donne</i> à une association ou à mon entourage <small>hors service</small> <i>Je dépose</i> en magasin <i>Je remets</i> au livreur lors d'un nouvel achat <small>Dépot également possible en déchèterie</small>	Lampes  <i>Je dépose</i> dans les bornes dédiées en magasin ou en déchèterie	Piles et accumulateurs portables  <i>Je dépose</i> dans les bornes dédiées en magasin ou en déchèterie
Panneaux photovoltaïques  <i>Je rapporte</i> chez mon vendeur ou installateur	Emballages en métal, papiers-cartons, bouteilles et flacons en plastique, tous les papiers  <i>Je trie</i> dans mon bac jaune: - Emballages en carton - Bouteilles et flacons en plastique - Papiers, journaux, magazines	Emballages en verre  <i>Je trie</i> dans la borne verte: - Bouteilles en verre, pots et bocaux en verre	Médicaments non utilisés à usage humain des ménages, périmés ou non  <i>Je rapporte</i> au pharmacien, après avoir retiré les boîtes en carton et notices (à mettre dans ma poubelle jaune)	Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés perforants  <i>Je dépose</i> mon déchet dans une boîte à aiguilles disponible gratuitement en pharmacie <i>Je rapporte</i> ma boîte à aiguilles en pharmacie
Pneumatiques  <i>Je rapporte</i> au vendeur lors d'un nouvel achat	Batteries automobiles et industrielles  <i>Je rapporte</i> chez un vendeur	Véhicules hors d'usage (VHU)  <i>Je dépose</i> dans un centre VHU agréé	Bientôt ! Ces déchets aussi seront concernés :  <ul style="list-style-type: none"> Articles de sport et de loisirs Jeux et jouets Huiles minérales et lubrifiants Produits et matériaux de construction du bâtiment Articles de bricolage et de jardin 	

*Responsabilité Élargie du Producteur

Cette information participe au développement de l'économie circulaire sur un territoire insulaire, où la majorité des déchets produits est aujourd'hui encore envoyée vers 2 centres d'enfouissement avec 380 000 tonnes de déchets enfouis chaque année (630 kg de déchets ménagers et assimilés par habitant collectés dont 60% sont valorisés, données ADEME 2020).

L'information et la mobilisation de tous les consommateurs réunionnais sont essentielles pour accroître en continu le taux de collecte des filières de déchets REP, véritable alternative à l'enfouissement, par une économie circulaire source d'emplois locaux.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle
 Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457
 Courriel : communication@reunion.gouv.fr
 Internet : www.reunion.gouv.fr
 Twitter – Facebook - Instagram : @Prefet974
 Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>